

Déclaration commune de la France et de l'Arabie saoudite à l'occasion de la visite de Son Altesse Royale le Prince Mohammed ben Salmane ben Abdelaziz Al Saoud, Prince héritier et Premier ministre du Royaume d'Arabie saoudite, en République française.

25.8.2026 - | Présidence de la République française

1. M. Emmanuel Macron, président de la République française, et Son Altesse Royale Mohammed ben Salmane ben Abdelaziz Al Saoud, Prince héritier et Premier ministre du Royaume d'Arabie saoudite, ont réaffirmé, lors de leur rencontre du 24 août 2026, leur ambition concernant le « partenariat stratégique » qui lie désormais la République française et le Royaume d'Arabie saoudite. Ils ont tout particulièrement souligné la profondeur historique des relations entre la France et l'Arabie saoudite à l'occasion du centenaire de l'établissement des relations politiques entre les deux pays.

2. Ils ont réaffirmé leur ambition commune de voir le partenariat stratégique entre la France et l'Arabie saoudite, annoncé lors de la visite d'État du président de la République française au Royaume d'Arabie saoudite du 2 au 4 décembre 2024, donner un nouvel élan à l'amitié, à la confiance et au respect mutuel entre les deux pays, et répondre à leurs intérêts communs ainsi qu'aux défis auxquels sont confrontés le monde et la région du Moyen-Orient.

3. Dans cet esprit, les deux dirigeants ont présidé la première réunion du Conseil de partenariat stratégique franco-saoudien. À cette occasion, ils ont lancé de nouvelles initiatives, dont les détails figurent dans le procès-verbal du Conseil, visant à renforcer les liens dans tous les domaines de coopération.

4. Les deux dirigeants ont exprimé leur vision commune pour la stabilité au Moyen-Orient, fondée sur la souveraineté des États, le respect du droit international et la recherche de solutions politiques et diplomatiques aux conflits et aux menaces pour la sécurité.

En ce qui concerne l'Iran, ils ont souligné la nécessité d'une solution négociée pour éviter toute nouvelle escalade et garantir la sécurité régionale. Ils ont réaffirmé leur engagement de longue date en faveur d'une solution diplomatique garantissant le caractère pacifique du programme nucléaire iranien. Ils ont appelé l'Iran à reprendre une pleine coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Les deux parties ont condamné les attaques contre des navires dans le détroit d'Ormuz et les menaces sur la sécurité des voies navigables et ont souligné l'importance de rétablir la navigation dans le détroit d'Ormuz dans son état normal tel qu'il était avant le 28 février 2026, en termes de liberté de navigation, de trafic maritime régulier et d'absence de tout péage direct ou indirect, ainsi que de restrictions de passage, conformément au droit international.

La France et l'Arabie saoudite ont salué l'annonce d'un accord sur le désarmement du Hamas et ont appelé à sa mise en œuvre. Les deux parties ont souligné la nécessité de créer les conditions d'un

cessez-le-feu durable, en garantissant l'acheminement urgent, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire aux civils de Gaza. Elles ont également insisté sur l'importance de préserver l'unité des territoires palestiniens et ont rejeté toute tentative visant à porter atteinte au droit du peuple palestinien à établir son État indépendant à l'intérieur des frontières de 1967. La France et l'Arabie saoudite ont appelé à la fin de la politique de colonisation israélienne et des violences commises par les colons, qui menacent la solution à deux États, et ont réitéré leur engagement en faveur de la mise en œuvre intégrale de la Déclaration de New York. Les deux parties ont réaffirmé leur soutien à l'agenda de réformes de l'Autorité palestinienne et se sont félicitées de l'annonce d'élections législatives et présidentielles en Palestine.

La France et l'Arabie saoudite sont convenues d'intensifier leurs efforts en vue d'un règlement définitif du conflit au Liban, qui doit passer par le renforcement de l'État libanais et de ses institutions, ainsi que par la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban. Elles ont salué les mesures prises par Son Excellence le président de la République libanaise, Joseph Aoun, et par le gouvernement libanais, dirigé par le Premier ministre Nawaf Salam, pour reconstruire les institutions de l'État et étendre l'autorité de celui-ci. Elles ont également réaffirmé leur engagement à soutenir les Forces armées libanaises et les forces de sécurité, afin de leur permettre d'assumer pleinement leurs responsabilités nationales. Elles ont souligné l'importance de la mise en œuvre intégrale de la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies et la nécessité de mener à bien le désarmement de tous les groupes armés non étatiques. Elles ont également insisté sur la nécessité pour Israël de se retirer de l'ensemble du territoire libanais.

Elles ont réaffirmé leur soutien au Conseil présidentiel du Yémen et aux efforts des Nations unies pour parvenir à une solution inclusive et globale à la crise. Elles ont condamné les attaques menées par les Houthis contre des infrastructures civiles et des installations vitales du Royaume, ainsi que leurs attaques contre des navires. Elles ont affirmé leur détermination à préserver la liberté de navigation. Elles ont également souligné que les provocations des Houthis aggravaient les souffrances du peuple yéménite. La partie française a affirmé sa solidarité et son soutien total au Royaume d'Arabie saoudite, et a souligné son rejet de toute attaque contre le territoire du Royaume.

Concernant le Soudan, les deux parties ont souligné l'importance d'intensifier les efforts visant à mettre fin à la crise et à faire cesser toute ingérence étrangère au Soudan, garantissant ainsi sa sécurité et sa stabilité, préservant sa souveraineté et son indépendance, et sauvegardant son intégrité territoriale et l'intégrité de ses institutions.

Les deux parties ont réaffirmé leur engagement en faveur de l'unité, de la stabilité et de la reprise économique de la Syrie. Elles ont souligné l'importance d'un cadre institutionnel solide, propice à l'intensification des investissements économiques, ainsi que l'opportunité de repositionner la Syrie comme un pont entre l'Europe, le Golfe et l'Asie grâce à la mise en place de corridors alternatifs. Elles se sont tout particulièrement félicitées de la création d'un conseil d'affaires saoudo-syrien-français.

5. Dans le prolongement de leur coopération historique en matière de défense, elles ont adopté une déclaration renforçant leur coopération de défense, notamment dans les domaines de l'armement et de la formation. Elles se sont engagées à intensifier leur coordination afin de servir leurs intérêts communs et de contribuer à la sécurité et à la stabilité mondiales.

6. Les deux parties ont salué la solidité des liens économiques et commerciaux entre leurs deux pays, soulignant la croissance des échanges bilatéraux, qui se sont élevés à environ 11,8 milliards de dollars en 2025.

7. Dans le secteur de l'énergie, les deux parties ont souligné l'importance de la stabilité des marchés

énergétiques mondiaux, de la sécurité d'approvisionnement et de la protection des voies maritimes, tout en saluant le rôle et les efforts du Royaume visant à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement et la durabilité des sources d'énergie. Elles ont également souligné la nécessité de renforcer la coopération stratégique dans les domaines du pétrole et de la pétrochimie, de la production d'électricité durable, de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, du stockage de l'énergie, de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, de l'hydrogène propre et des technologies de réduction et d'élimination des émissions, ainsi que du renforcement des capacités dans ces domaines. Les deux parties ont également souligné l'importance de la coopération sur les questions climatiques et les solutions technologiques associées. Elles ont par ailleurs salué les relations commerciales existantes et les projets communs entre les deux pays, ainsi que la nécessité de les renforcer.

8. La France étant devenue un investisseur de premier plan en Arabie saoudite, notamment dans des secteurs tels que l'énergie, la gestion de l'eau, les transports et la logistique, les deux pays sont convenus de renforcer leurs liens économiques et leurs investissements réciproques. Ils ont souligné l'importance de renforcer la coopération entre les institutions financières et les organismes d'assurance et de financement des deux pays.

À cet égard, les deux pays saluent l'ambition de la société d'investissement Qiddiya de développer à Cergy-Pontoise, en Île-de-France, un grand complexe à usage mixte comprenant plusieurs parcs, qui réunira divertissement, loisirs, hôtellerie, culture et sport au sein d'une nouvelle destination intégrée. Les ambitions actuelles prévoient jusqu'à trois grandes attractions phares, des hôtels et des expériences de loisirs complémentaires, pour un montant total d'environ 6 milliards d'euros sur l'ensemble du cycle de développement.

Les deux parties conviennent également de mettre en place un cadre financier dédié et efficace pour soutenir les projets menés par des entreprises françaises en Arabie saoudite.

Les deux parties sont convenues d'approfondir leur coopération dans les domaines de l'intelligence artificielle, de l'informatique quantique, des technologies émergentes et du renforcement des capacités.

9. Symbole de la solidité de ce partenariat, l'Arabie saoudite et la France ont réaffirmé l'importance de leur coopération exceptionnelle autour du projet d'Al Ula, dans le cadre de la Vision 2030 du Royaume, notamment dans les domaines de l'archéologie, du patrimoine et de la culture. À cet égard, elles ont décidé de prolonger le partenariat franco-saoudien sur Al Ula jusqu'en 2035 et d'élaborer un cadre évolué qui reflète la maturité de la coopération entre les deux pays et s'appuie sur les opportunités qu'offre Al Ula en tant que destination culturelle et patrimoniale majeure du XXI^e siècle.

La France et l'Arabie saoudite, satisfaites du succès de la troisième Coupe du monde d'E-Sport qui s'est tenue à Paris durant l'été 2026, ont réaffirmé leur engagement à renforcer encore leur coopération et leur partenariat dans les domaines de la culture, de la jeunesse et du sport, tout en développant des programmes et des activités conjoints entre les deux pays.

10. Dans le cadre de l'Exposition Riyad 2030 organisée par l'Arabie saoudite, le président de la République et Son Altesse Royale le Prince héritier se sont félicités de la participation de la France à cet événement historique pour l'Arabie saoudite. Ils sont convenus d'en faire un temps fort des relations franco-saoudiennes, notamment en associant les acteurs concernés des deux côtés.

11. Au cours de cette visite, plusieurs accords et protocoles d'accord ont été signés dans les domaines de la défense, de la santé, de l'intelligence artificielle, des technologies émergentes et du

divertissement.

12. Les deux parties se sont félicitées des résultats de la Table ronde franco-saoudienne sur l'investissement, qui s'est achevée en présence de Son Altesse Royale le Prince héritier et Premier ministre, et de Son Excellence Emmanuel Macron, président de la République française. Cette table ronde a réuni plusieurs grands dirigeants d'entreprise et représentants des secteurs privés saoudien et français afin de discuter de projets communs et des perspectives futures de coopération entre les deux pays. Elle a également examiné les opportunités de coopération et d'investissement dans un certain nombre de secteurs clés, notamment l'énergie, l'industrie, les services financiers, les transports et la logistique, la santé, la culture, le tourisme et l'intelligence artificielle. Les deux parties se sont en outre félicitées de l'annonce de plus de 22 accords et protocoles d'accord, qui reflètent le partenariat économique croissant entre les deux pays et ouvrent de nouvelles voies de coopération et d'investissement conjoint.

[Traduit de l'anglais]

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2026/08/25/declaration-commune-de-la-france-et-de-larabie-saoudite-a-loccasion-de-la-visite-de-son-altesse-royale-le-prince-mohammed-ben-salmane-ben-abdelaziz-al-saoud-prince-heritier-et-premier-ministre-du-royaume-darabie-saoudite-en-republique-francaise>